

Perrégaux et le barrage de l'oued-Fergoug en 1896

Ch. Graille

(d'après Jack dans L'illustré algérien - supplément à l'Echo d'Oran)

A 75 kilomètres d'Oran, au pied des derniers contreforts du grand massif montagneux de Mascara, à l'entrée de l'immense plaine de l'Habra, est bâti Perrégaux dont le rapide essor tient du prodige.

Nulle part peut-être le Français n'a démontré mieux que là qu'il n'est pas, comme on s'est plu à le répéter, dépourvu du génie bâtisseur ; c'est une transformation à vue d'œil qui s'est opérée et qui se poursuit sans arrêt, embellissant chaque jour davantage un magnifique décor ; mais n'anticipons pas et consacrons d'abord quelques lignes à l'histoire de Perrégaux dont le nom rappelle un général de brigade mort au second siège de Constantine.

La création du centre remonte au 29 juillet 1858 et l'érection en commune de plein exercice eut lieu le 30 septembre 1870. Entre ces deux dates, le nouveau village traînait une existence assez précaire ; et quiconque lui aurait prédit une destinée brillante eût passé pour un architecte de châteaux en Espagne. L'unique monument était d'abord le caravansérail, lieu de refuge des voyageurs allant de Mostaganem à Mascara ; ce caravansérail, situé près de la rivière de l'Habra a été transformé en abattoir communal.

Vers 1867-1868, la culture du coton, dont les débouchés étaient faciles à des prix très élevés, donne au pays des ressources inattendues ; ce fut comme une poussée de vitalité, un pas décisif vers le progrès. Cependant Perrégaux village n'existe pour ainsi dire pas : les colons dont les bas de laine s'emplissent vont chercher des distractions et sabler le champagne à Saint-Denis-du-Sig. Mais l'élan est donné ; il s'accroît davantage avec la construction des voies ferrées du P.L.M. et de la compagnie franco-algérienne qui donnent à Perrégaux une situation privilégiée sur la grande ligne parallèle au littoral d'Oran à Alger, au point de croisement de la voie qui réunit les hauts-plateaux à la côte.

Un projet qui devait changer la face du pays, apporter la fertilité dans une plaine brûlée par le soleil, permettre les plantations qu'on ne se lasse pas d'admirer aujourd'hui, se réalise à cette époque ; nous voulons parler de la construction du barrage réservoir de



l'oued-Fergoug terminé en 1972. Malheureusement, on ne construisit pas immédiatement les canaux destinés à alimenter Perrégaux qui, pendant quelques années, dut aller puiser l'eau à même le seau dans le lit de la rivière. Le canal d'alimentation de Perrégaux fut enfin creusé en 1975.

Ici se place un épisode dramatique de l'histoire régionale. En 1874-1875, le pays est mis en coupe réglée par la bande de brigands dont le célèbre Bouziane est le lieutenant. Pendant de longs mois, ils terrorisent le pays, mettent en défaut les brigades de gendarmerie qui s'épuisent à la poursuite d'un gibier de potence insaisissable. Enfin Bouziane finit par se laisser prendre ; arrêté avec les principaux de ses complices, il fut condamné à la peine capitale et exécuté en 1875 à Perrégaux, à l'endroit où s'élève le bassin et le jet d'eau, au centre du jardin public.

À dater de 1875, le pays prospère rapidement ; il traverse une très heureuse période d'années favorables, lorsqu'une terrible catastrophe vient tout compromettre et menace de détruire toutes les espérances.

Le 15 décembre 1881, la rupture du barrage produit une formidable inondation ; beaucoup de maisons détruites, 250 personnes noyées, les lignes de chemin de fer coupées, les ponts enlevés, les pâturages de la plaine recouverts d'une épaisse couche de vase, tel est le bilan de ce sinistre.





Place de France (document Mme Porcel)

Un profond découragement s'empare des colons qui voient en un clin d'œil détruit le fruit de longues années d'efforts soutenus. Jettera-t-on le manche après la cognée ? Tel est l'interrogation qui se pose.

Heureusement deux hommes soutenus par une foi indomptable ne se laissent pas abattre, ils s'appliquent à remonter les courages et à gagner à la cause de Perrégaux, les concours des plus précieux. M. Laurent, maire, et son ami, M. Duforest alors conseiller général, se rendent à Paris, obtiennent des secours, et ce qui était le plus important, la promesse que le barrage serait reconstruit ; en effet, l'année suivante, les travaux étaient commencés et activement menés.

Depuis cette époque, grâce à l'administration prudente de M. Laurent, dont chacun s'applique à louer le dévouement et l'esprit d'initiative,

Perrégaux progresse sans cesse ; les améliorations succèdent aux améliorations, la ville s'embellit, l'agréable se mêle à l'utile, les monuments publics et les édifices privés dénotent un confort qui n'exclut pas un brin de coquetterie.

Le jardin public avec ses allées qui convergent comme les rayons d'un polygone vers le rond-point où s'élève un jet d'eau est tracé avec un véritable goût artistique ; et la nature semble se plaire à collaborer avec les hommes en favorisant une splendide végétation qui ne se rencontre que sous notre beau ciel. Les rues et les boulevards sont plantés sur les trottoirs d'arbres magnifiques qui transforment les chaussées en allées ombrées sous d'épais feuillages qu'aucun rayon de soleil ne traverse.

On sent qu'il fait bon vivre dans cette charmante cité de Perrégaux si hospitalière aux étrangers à qui elle ne

demande qu'un peu d'admiration pour les progrès accomplis. Tout semble la favoriser jusqu'à la compagnie F A qui a transféré d'Arzew à Perrégaux ses ateliers autour desquels gravite une petite armée d'ouvriers et d'employés. La population globale de la commune atteint 8.560 habitants dont 1.558 Français, 3.136 Etrangers et 3.866 Indigènes. Le maire est secondé par deux adjoints, vingt-et-un conseillers municipaux et trois au titre indigène.

Le budget très important dépasse en recettes 160.000 francs ; il est alimenté par la location du domaine communal, des droits d'abattage et du marché, par les taxes sur les concessions d'eau d'alimentation et les abonnements des particuliers à l'éclairage électrique.

Comme dans toutes les communes algériennes, la saignée la plus radicale pratiquée dans le budget provient des frais d'hospitalisation, 15.000 francs par an.

Perrégaux est doté de tous ses édifices communaux, mairie, groupe scolaire, église, justice de paix, abattoir. Ajoutons l'usine électrique et la station de monte.

Le réseau d'égouts est complètement terminé ce qui n'a pas peu contribué à parachever l'œuvre d'assainissement commencée par les plantations.

La ville est alimentée en eau potable par une prise sur le grand canal issu du barrage de l'Oued-Fergoug. L'eau passe d'abord dans de grands bassins de décantation où elle commence à se clarifier, puis dans des filtres, à travers





Le barrage avant sa rupture du 26 novembre 1927 (document Joseph Sellès)



Après sa reconstruction

des couches de sable et de charbon, pour arriver aux bassins réservoirs d'où elle est distribuée en ville par un système complet de tuyaux de conduite. Le château d'eau élevé à 2 kilomètres environ de Perrégaux est placé au centre d'un bouquet d'arbres qui en font un but de promenade pour les citadins et le rendez-vous des fervents de la *Mona*.

Parmi les projets à l'étude, notons la construction éventuelle d'un nouveau groupe scolaire, les locaux actuels étant devenus insuffisants en présence d'une rapide augmentation de la population ; on s'occupe activement d'élaborer un plan de recherche d'eau de source destinée à supplanter l'eau de la rivière pour la consommation des habitants. Le conseil municipal a voté un emprunt dans ce but, le dossier est à peu près complet et nul doute qu'il ne trouve un accueil favorable auprès des pouvoirs publics.

La superficie du territoire de la commune atteint près de 22.000 hectares, dont 14.000 irrigables.

L'étendue du vignoble est de 600 hectares produisant des vins de qualité moyenne titrant 10° et se vendant facilement ; le bilan de la récolte de 1896 se chiffre par 7.300 bordelaises. (1)

Les vins trouvent au surplus un écoulement facile dans l'importante distillerie Soulié qui produit des eaux-de-vie irréprochables et dont l'installation matérielle doit être citée comme un modèle.

Les autres cultures comprennent le blé, l'orge, l'avoine, le maïs, Les fèves, les

cultures d'été et les fourrages d'excellente qualité, très abondants, que l'administration de l'armée prend en général pour les approvisionnements.

La culture maraîchère et les orangeries ont pris une importance considérable autour de Perrégaux ; la voie ferrée longe des jardins superbes qui font l'admiration des étrangers par la profusion d'arbres d'une belle tenue ; les oranges et les mandarines sont de qualité supérieure, très précoces ; elles rivalisent avec les produits de Blidah et constituent, avec les primeurs, une source féconde de gros revenus. Comme l'écoulement est très facile par suite de la rapidité des communications, la zone des jardins s'étend continuellement et leur entretien occupe un grand nombre de bras.

Les plantations d'oliviers se multiplient, les essais tentés à ce jour ayant donné de très appréciables résultats.

La région est le pays d'élevage par excellence ; les pâturages de la plaine, notamment ceux de Debrousseville permettent d'élever de nombreux troupeaux de bœufs et de moutons ; aussi le marché du mercredi est-il le centre de grosses transactions sur les bestiaux.

Peu à dire sur le côté industriel ; tout se résume à la distillerie et à deux moulins sur le canal de Perrégaux ; on compte cependant utiliser un jour la force motrice empruntée à l'électricité pour la création de petites industries. Le maire caresse le projet grandiose de créer une usine pour la transformation de l'alfa en pâte à papier et de porter

ainsi une rude atteinte aux industriels anglais qui ont le monopole de cette production.

La commune de Perrégaux comprend dans la banlieue : le hameau de l'Habra pourvu d'une école laïque fréquentée par les enfants des fermes environnantes ; la Ferme Blanche, principal établissement de la compagnie de l'Habra et de la Macta. Là sont concentrés tous les services du domaine ; à noter les immenses caves. La Ferme Blanche créée en 1882 est un centre important ; il est également doté d'une école mixte où sont instruits les enfants des employés et des ouvriers.

Une notice sur Perrégaux serait fatalement incomplète si on passait sous silence les renseignements sur le grand barrage de l'Habra, le plus important de l'Algérie. Il est situé à 10 kilomètres environ de Perrégaux, à gauche de la route de Mascara. Celle-ci franchit l'Habra à 1 kilomètre de Perrégaux sur un pont métallique juxtaposé à celui du chemin de fer ; elle tourne brusquement à gauche à angle droit et remonte parallèlement au cours de la rivière. Bientôt elle devient accidentée et court à flanc de montagne, car le sol se relève rapidement sur les deux rives ; elle suit un lacet fortement accusé au col des Juifs, ainsi nommé parce que des colporteurs israélites y furent assassinés par des Arabes, traverse de nouveau la voie ferrée de Saïda pour revenir droit au barrage dont on aperçoit l'immense digue. En dépassant le barrage et plus haut sur la route suspendue au revers de la montagne, on jouit d'un spectacle



Vue aérienne (document Mme Porcel)

saisissant d'une imposante grandeur. A ses pieds, la ligne de chemin de fer domine la nappe liquide enserrée dans un vaste cirque formé de mamelons élevés sur la rive droite et de rochers à pic sur la rive gauche. Les montagnes d'amont sont couvertes d'une végétation arbustive qui leur donne de loin l'illusion de forêts, tandis que les contreforts d'aval sont dénudés, rocailleux, uniformément rougeâtres sous la lumière crue. Le contraste est à noter. On aperçoit aussi la vallée sinueuse de l'Habra, dont les courbes capricieuses serpentent à travers les touffes épaisses de tamaris.

Le réservoir du barrage est alimenté par l'Oued-el-Hammam, l'Oued-Fergoug et l'Oued-Tarzout qui drainent les eaux de tous les versants du massif de Saïda compris entre les lignes de partage des eaux avec la Mekerra à l'Ouest, la Mina et ses affluents à l'Est.

Le barrage peut contenir 36 millions de mètres cubes d'eau ; la nappe liquide remonte dans les vallées de l'Oued-el-

Hammam, de l'Oued Fergoug et de l'Oued-Tarzout respectivement à 7, 3 et 7 kilomètres.

Cet ouvrage de proportion gigantesque se compose d'une énorme muraille en maçonnerie et ciment de 38 mètres à la base et 3,80 au sommet. La longueur totale d'une rive à l'autre, en comprenant le déversoir, est de 500 mètres. Le débit des eaux est réglé par deux énormes robinets et deux grandes vannes de chasse permettant d'évacuer les eaux en peu de temps. Un ingénieux mécanisme permet de manoeuvrer aisément les vannes.

Lorsqu'on est au pied de la digue, du côté aval, on éprouve comme un frisson dans le dos, derrière cette muraille aux proportions colossales servant de rempart à une masse d'eau dont la puissance de destruction, en cas de rupture, serait prodigieuse. Pour le comprendre, il suffit d'examiner les vestiges qui restent encore de la catastrophe du 15 décembre 1881. On aperçoit des blocs cyclopéens entraînés à des centaines de mètres, des

tiges de fer d'un diamètre de 0,20 à 0,30, tordues comme des fétus de paille.

Lorsque nous avons visité le barrage en septembre dernier, on nous disait que les dépôts de vase atteignent une hauteur de 16 mètres dans le réservoir. C'est évidemment un danger pour l'avenir des irrigations si la quantité d'eau emmagasinée diminue aussi sensiblement par l'exhaussement du fond ; aussi s'occupe-t-on de la question du dévasement qui est, paraît-il, un problème assez compliqué. Le moyen qui a paru le plus simple et probablement le plus économique consiste à dévaser par les vannes de chasse, en faisant courir l'eau sur les dépôts sédimentaires qui sont ainsi entraînés en aval du barrage.

L'année dernière un premier essai fut tenté et donna des résultats assez satisfaisants ; il est surtout praticable au moment des fortes crues qui donnent une poussée énorme. Ce système sera complété par l'établissement de canaux



Avenue de Verdun (document Mme Porcel)



Le kiosque (document Mme Aveillan)



École maternelle Victor Hugo (document Mme Porcel)



La fontaine et le monument aux morts

qui conduiront les eaux de la rivière sur les dépôts ; les courants, faisant chute, dilueront les vases et les entraîneront. Les eaux du barrage réservoir sont utilisées sur une zone irrigable divisée en deux syndicats : 1° Le syndicat de Perrégaux qui comprend une superficie de 3.000 hectares ; il est présidé par M. Laurent. Les recettes consistent en une taxe de 7 francs par hectare.

2° Le syndicat de l'Habra qui comprend une superficie de 9.000 hectares arrosés par le petit barrage de St Maur. Ce syndicat présidé par M. Buteau a un budget de 75.000 francs.

Au pied de la digue du barrage est construite l'usine chargée de produire l'électricité appliquée à l'éclairage de Perrégaux. Nous en dirons quelques mots. Les travaux de l'usine ont été commencés en janvier 1894 et ont été terminés en juin de la même année. (La mise en marche a eu lieu le 20 juin.) L'éclairage de la ville est assuré par 135 lampes à incandescence de 16 bougies.

La ville installe à ses frais les lampes moyennant une subvention mensuelle de 0 fr. 25. Voici les différents tarifs : Lampe de 1^{ère} catégorie. Café, atelier de boulangerie 4 fr. 25.

Lampe de 2^e catégorie. Magasins 3 fr. 25.

Lampe de 3^e catégorie. Lanterne de police et lampes des appartements 2 fr. 75. Ces prix comprennent les 0 fr. 25 pour l'installation.

Les abonnés, tout en ne payant que la fourniture de lumière pour une lampe, peuvent avoir deux lampes installées, c'est-à-dire qu'avec un commutateur à deux directions ils peuvent transmettre le courant d'une lampe à l'autre, mais ils ne peuvent avoir les deux lampes allumées à la fois. Un projet pour l'installation d'une nouvelle machine composée d'une turbine de la force de 160 chevaux et d'un alternateur de 80.000 watts est à l'étude et décidé en principe car la commune doit donner aux ateliers du chemin de fer une force électrique de 25 chevaux.

La plupart des renseignements qui précèdent nous ont été fournis par MM. Laurent maire de Perrégaux, Longchamp 1^{er} adjoint et Coupechoux ingénieur électricien chargé de l'éclairage

de la ville. Nous les remercions du bienveillant accueil qu'ils ont réservé à notre passage et de la bonne grâce avec laquelle ils nous ont facilité, par tous les moyens en leur pouvoir, l'accomplissement de notre mission.

Nous terminerons par une notice sur la carrière administrative de M. Laurent. Il est maire de Perrégaux depuis 1881, sauf un court interrègne de 1888 à 1892, et conseiller général depuis 1883. Il n'entre pas dans notre cadre de l'apprécier comme membre de l'Assemblée départementale, ses collègues ont pu se convaincre de sa connaissance approfondie des affaires, de son énergie à défendre les causes justes, de son indépendance de caractère, de la lucidité et de la chaleur communicative qu'il apporte à les exposer et à les soutenir une fois sa conviction arrêtée.

Comme Maire il a droit à tous les éloges et l'un de ses collaborateurs de la municipalité nous disait : *« Perrégaux est l'œuvre de M. Laurent ; j'ai pour lui une grande estime, je dirais même une véritable admiration »*. Voilà une profession de foi que ratifierait l'unanimité des habitants de Perrégaux. En effet, depuis 1875, M. Laurent consacre à ce pays son intelligence, sa prodigieuse activité et son expérience des choses de la colonie. Il est l'auteur des projets qui ont été exécutés comme de ceux qui sont encore à la période d'étude. Il nous faudrait en Algérie beaucoup d'hommes animés comme lui de la passion du bien public, de ceux-là qui, mettant en toute occasion l'intérêt général avant l'intérêt privé, se croient assez payés de leurs efforts, de la somme d'intelligence et de dévouement dépensée lorsqu'ils ont réussi à réaliser autour d'eux quelques progrès utiles à la collectivité.

M. Laurent a une grande qualité, peut-être un grand défaut à l'époque où nous vivons : il est d'une extrême modestie égale à son mérite. Voilà qui explique pourquoi il n'a pas reçu la récompense civique qu'il ne songerait jamais à solliciter. Il l'a pourtant bien gagnée, si elle s'adresse aux plus dignes !

(1) Futaille contenant environ 225 litres.
(Note du transcripteur)